



Le 11 juillet 2005 Aux média

Li-MIT 1 : un an après

Le projet Li-MIT qui soutient les organisateurs de manifestations dans la mise en oeuvre de la protection de la jeunesse est un plein succès. Après une année, les organisateurs et les communes tirent un bilan très positif : la palette des offres serait une véritable aide pour l'application des prescriptions de la protection de la jeunesse.

De la fête de Hornuss au festival branché en passant par la fête de promotion du gymnase : les offres de „Festival de protection de la jeunesse“ sont utilisées. En une année, 23'000 brochures/checklist, 16'000 panneaux et 620'000 bracelets ont été distribués. Plusieurs organisateurs et communes ont profité de l'offre de formation et de consultation. Visiblement, les organisateurs ont pu être atteints, constate Santé bernoise qui a élaboré le projet sur mandat de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne. Une étroite collaboration avec les services des préfets a permis de distribuer les brochures et les checklist dans le cadre des procédures d'autorisation de manifestations publiques. Les professionnels de la prévention attribuent aussi le succès de Li-MIT au fait que le projet n'a pas été conçu dans une tour d'ivoire, mais en collaboration avec divers acteurs concernés : les préfets, les organisateurs de fêtes, la police du commerce, la Croix-bleue et la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne. Cela a permis la création d'une palette de mesures et d'offres de soutien qui correspondaient réellement aux besoins du terrain, comme le montre l'enquête d'évaluation.

Evaluation

Des questionnaires ont été envoyés aux préfètes et préfets, aux organisatrices et organisateurs de fêtes et aux communes pour leur demander si les produits leur étaient utiles dans la vie de tous les jours, quelles mesures s'étaient avérées les plus utiles, et où ils verraient encore des nécessités d'agir.

En résumé, on peut dire que la majorité est satisfaite des résultats obtenus. Elle trouve que le matériel proposé permet aux communes de mieux soutenir les organisateurs et aux organisateurs de mieux appliquer les prescriptions de la protection de la jeunesse. Les préfets, les communes et les organisateurs sont persuadés que les offres sont utiles pour appliquer les lois de la protection de la jeunesse. Aux yeux des organisateurs, les moyens les plus efficaces sont les bracelets et les panneaux. Les communes et les préfets ont placés toutes les offres au même niveau, toutefois, les formations et les consultations ont été les moins citées.

De plus, les préfets et les communes estiment que le projet Li-MIT 1 a permis une sensibilisation dans les communes et chez les organisateurs. Presque la moitié des communes et des préfets prétend que le problème de la remise non autorisée d'alcool à des jeunes a pu être mieux maîtrisée.

La distribution de la brochure et de la checklist par les autorités délivrant les autorisations de manifestation semble avoir fonctionné : les organisateurs disent que c'est bien par ce canal qu'ils ont eu l'information. Mais le bouche à oreille entre collègues a aussi été important : c'est par ce biais qu'un tiers ont été rendus attentifs à la brochure et à la checklist.

Ceux qui ont rempli le questionnaire voient encore un grand besoin de contrôle dans l'application des mesures de protection de la jeunesse et un besoin de sensibilisation des jeunes, des parents et des écoles à ces problématiques.

Le questionnaire a été envoyé à toutes les communes du canton de Berne et aux 400 organisateurs qui ont commandé du matériel de soutien par internet. Le taux de réponses a été très satisfaisant : 58 % dans les communes et 21 % chez les organisateurs (les résultats de l'enquête sont joints à ce document).

Sondages

De plus, des manifestations ayant commandé du matériel par internet ont été visitées par sondage. Bilan de ces visites (non représentatif) : la position de l'organisateur est déterminante quant à la rigueur avec laquelle sont appliquées les prescriptions de la protection de la jeunesse. Les contrôles sont primordiaux : contrôle systématique des papiers d'identité et contrôle par du personnel de sécurité que de l'alcool n'est pas servi à des jeunes qui n'y ont pas droit.

Une demande classique

L'historique de Li-MIT est presque classique : des préfets, qui sont responsables de délivrer les autorisations de manifestations publiques, ont réagi aux excès d'alcool de certains jeunes. Ils se sont adressés à Santé bernoise : l'institution cantonale en charge de la promotion de la santé et des questions de dépendances, avec la demande de développer un projet qui aiderait les organisateurs de manifestations à appréhender leur rôle/devoir dans le domaine de la protection de la jeunesse. La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne a assuré le financement du projet. Ce projet de prévention spécialement destiné aux organisateurs de manifestations publiques a, depuis, été repris par d'autres cantons.

Li-MIT a produit toute une palette d'offres, grâce à l'étroite collaboration d'organisateur de fêtes, de représentants des autorités, de Santé bernoise et de la Croix-bleue :

- Une *brochure* et une *checklist* avec pour titre : „Festival de protection de la jeunesse“
- Une *page internet* : www.protection-jeunesse-be.ch
- Des *bracelets de différentes couleurs*, qui montrent l'âge des participants à une manifestation. Grâce à ces bracelets de contrôle, les débits de boissons peuvent savoir à qui ils ont le droit de servir de l'alcool.
- Des *panneaux* – qui rappellent les dispositions légales et sont à suspendre vers les caisses et les débits de boissons.
- Des *formations* pour le personnel de service et des *consultations* pour aider à planifier et mettre en oeuvre les prescriptions de la protection de la jeunesse.

Contact :

Jürg Fassbind, Santé bernoise, Eigerstrasse 80, 3000 Berne 23

Tel: 031 370 70 60

mailto:juerg.fassbind@beges.ch

On peut télécharger le communiqué de presse sous www.santebernoise.ch

La Fondation Santé bernoise s'emploie à la promotion efficace et professionnelle de la santé. Pour le compte de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne, elle élabore des programmes de prévention, de consultation et de thérapie en matière de dépendances et des programmes de promotion de la santé. De plus amples informations sous : www.santebernoise.ch.

Annexe : résultats détaillés de l'enquête